

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE du 18 octobre 2016

Membres présents : M.Zerarga, conseiller municipal chargé des affaires scolaires ; Mme Defrain, conseillère municipale ; Mme Barré, DDEN Les enseignants : Mmes Mercier, Millet-Guérin, Delavaud, Brossard, Fouchier, Casanave, MM. Aubert, Maury, Raballand ; Les parents d'élèves : Mmes Bouchez, Ramos, Guilbaud, Bricault et M. Lagrange.

Membres excusés : M. Perez, maire de St Xandre ; Mme Besançon, Inspectrice de l'Education Nationale ; Mmes Joris, Casanave, Chargé, Murru, enseignantes ; Mme Leroux psychologue scolaire ; Mmes Dron, Allard, Leboeuf, Touchard, Danfa, Aitsiali, Sochard et MM. Mayot, Bénéteau, parents d'élèves.

ORDRE DU JOUR :

1- Présentation des nouveaux membres du Conseil d'École, attributions et modalités de fonctionnement du Conseil d'École. Dates des deux prochains conseils.

➔ Jeudi 9 mars 2017.

➔ Mardi 6 juin 2017.

Sous réserve de modifications.

Parents d'élèves élus, membres de la FCPE.

2- Élections du 7 octobre 2016 : résultats et analyses.

Deux votes directs, une baisse de la participation (44% depuis plusieurs années ; record 57% en 2009-2010 ; cette année 38% de participation). Beaucoup d'enveloppes non signées, donc non retenues pour le vote (retournées aux parents concernés). Baisse de la participation en maternelle également. Suggestion des parents d'élèves -> harmoniser le système de vote (entre l'école élémentaire et l'école maternelle).

3- Remarques et adoption du compte rendu du Conseil d'École du 6 juin 2016.

Prochainement en ligne sur le site de l'école, sur le site de la mairie ?
Approuvé à l'unanimité.

4- Point sur la rentrée 2016-2017 : effectifs, encadrement, prévisions Quelques propositions pour l'année prochaine sur l'organisation de la semaine scolaire.

Effectifs : 234 élèves (51 CP - 42 CE1 - 50 CE2 – 40 CM1 – 51 CM2) + 1 élève de CE1 (CE1 de M. Aubert – 28 élèves au mois de janvier).

Encadrement : 9 enseignants + compléments de service ; 2 AVS (1 à temps plein, 24h – 10h pour un élève, 12h pour un autre puis 2h dans l'école + 1 à temps partiel : 10h pour un troisième élève) -> formation après la rentrée, c'est-à-dire une fois sur le terrain. AVS supplémentaire dès janvier 2017. AVS = AESH Ergothérapeute – Réseau d'aides (RASED).

Prévisions effectifs prochaine rentrée : 43-44 GS -> arrivée en CP en septembre 2017.

➔ Moins d'élèves que l'an passé.

Organisation de la semaine scolaire : la mairie ne touche pas d'argent de la CAF car les TAP durent 45 minutes -> au minimum 1h pour une subvention de la CAF. Évoqué en CDM -> TAP de 15h45 à 16h45, pause méridienne – 15 minutes ? Un jour sans TAP ? mais avec une garderie ?

Proposition parents d'élèves -> TAP sur 3 jours (15h45 – 16h45) + une journée d'école allongée de 45 minutes (8h50 – 12h et 14h – 16h45), pour ne pas modifier les horaires de la pause méridienne.
Pas de plainte concernant la situation actuelle (élus des parents d'élèves).

5- Règlement intérieur de l'école élémentaire : discussion et vote.

Règlement signé en novembre 2015. Le règlement intérieur départemental pas encore validé, normalement au prochain CDEN.

Modifications liées à l'entrée et l'accueil des élèves ?

Ajoutée au règlement intérieur -> Charte de la laïcité

Coupon à signer et à rapporter à l'enseignement pour approuver et signer le règlement intérieur.

Internet sécurisé au sein de l'école (Serveur proxy = utilisation limitée).

➔ Règlement adopté à l'unanimité.

6- Bilan financier simplifié de la coopérative scolaire pour l'exercice 2015-2016.

Nouveau solde : 18219.07 € au 1 octobre 2016

150 € supplémentaire par classe pour l'achat et le renouvellement de livres, matériel ou équipements sportifs

➔ Certaines classes ne l'ont pas encore utilisé.

7- Projet d'école 2014-2018 (avenant au projet 2016-2017) : présentation, remarques et adoption.

Projets axés sur des actions fédératrices pour les 9 classes. Projet évoqué : Faire revenir M. Yvan Pommaux.
Reste à l'école le financement de l'hébergement, le transport, la restauration.

Proposition parents d'élèves : Fête des écoles (fin d'année) = fête de la maternelle suivie de celle de l'élémentaire.

➔ La chorale.

8- Actions prévues pour 2016-2017 : séjours scolaires, sorties et projets.

Classe de Laurent (CM2) = Bunker de LR + la classe découverte sur l'île de ré (15 – 19 mai 2017).

Classe de Maité (CE2) = Escrime (10 séances minimum) à la place de Vélo-école.

Classe de Catherine (CM1) = Classe découverte – Lathus (mois de juin).

Classe de Philippe (CE1) = Classe découverte - Cerizay, avec une journée au Puy du Fou.

Classe de Stéphanie (CM2) = Voile.

➔ Intervention : ASR de LR (le jeudi matin) après les vacances de la Toussaint.

Accord du conseil d'école pour les sorties scolaires envisagées.

9- Questions diverses.

➔ Alerte intrusion, en plus des alertes incendie et confinement, désormais obligatoire. Plan particulier de mise en sureté (PPMS). Peut être envisagée une alerte d'évacuation.

➔ Bilan de l'alerte du 14 octobre 2016 : silence bien respecté – portes pas toujours bien condamnées (proposition d'équiper les portes d'un verrou sur chaque porte, en hauteur, hors de portée des élèves) – problème avec le signal qui n'est pas entendu dans le bâtiment proche de la petite cour. Demande des parents d'élèves : est-il prévu l'achat/l'installation de l'alarme au sein de l'école ? Relier à la gendarmerie ?

- ➔ Passages d'élèves entre l'école maternelle et l'école élémentaire, portail qui ne se verrouille pas à l'aide d'une clef.

Questions & remarques des élus des parents d'élèves :

- ➔ Garage à vélo près de gymnase (nouvelle entrée de l'école), à demander à la mairie.
- ➔ Les parents sont autorisés à entrer dans l'école, mais ils doivent passer par le cahier de liaison pour prendre un rdv.
- ➔ Les vêtements sont entreposés sous les deux préaux, et devraient être systématiquement étiquetés au nom de l'enfant.
- ➔ L'école n'est pas responsable de ce que les élèves ramènent à l'école (jeux, vêtements ...) cf : règlement intérieur.
- ➔ Aucune plainte des élèves concernant les récréations où les élèves sont désormais mélangés. Problèmes de communication entre les parents concernés et les enseignants ?